



Ville de
SURY LE COMTAL
Loire

SURY'Quoi

Novembre 2021 - Magazine municipal



SURY VU DU CIEL
PAGES 18-21

HISTOIRE
LE BÉAL : PAGES 23-25

VIE ASSOCIATIVE
PAGES 26-38



ÉTAT CIVIL

DU 19 JUILLET AU 30 OCTOBRE 2021

NAISSANCES BIENVENUE !

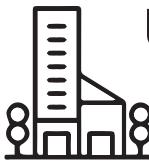
ALLARD Léo, Aimé, Olivier
AMBROZIC Zoé, Marion, Sylvia
BAGLI Zeynep
BANIER Lyana, Agnès, Hassina
CHARET Thiméo, Pascal
CHARROIN Soan
CHARVIN BOUCHER Romain
ÇIFTÇI Eymen
DEFOURS SEYTRE Lena
KAISER COLLOT Wyatt, Fabrice, Joël
LUZURIER Teo
MAGAND Lilou
PLANET Mahin
PORTE Lyna, Danielle, Patricia
RAMADANOV Sibel

MARIAGES FÉLICITATIONS !

ALLANDRIEU Anthony et
CASTELLANO Priscillia
BOUQUET Maxime et ORTEL Mélanie,
Béatrice, Viviane
CARETTE Emeric et SAMUEL Marie
MARTIN Damien, Raymond, Gilles et
BOYER Cylianne, Marie-Pierre, Nadine
POUPIER Alexandre, Fabien, Luc et
DUPLAT Bénédicte

DÉCÈS CONDOLÉANCES

AVCI veuve YILDIRIM Cemile
DEBAYLE veuve BRUYERE Odette,
Antonie, Claudine
GENEVRIER veuve TAILLANDIER
Marie, Paulette
HUGUENIN veuve DEFABIANIS Alice
PEREZ GATTO Léo
ROBERT veuve BŒUF Germaine,
Marcelle



URBANISME

Le projet de PLUi se précise

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal à 45 communes s'est poursuivie en 2020 avec la finalisation du projet de zonage, du règlement écrit et de toutes les pièces constitutives du dossier. Une deuxième exposition sur le PLUi a également été présentée dans les communes concernées.

L'arrêt du projet de PLUi a été voté au conseil communautaire du 26 janvier 2021, avant l'examen du projet par les communes concernées et la consultation des personnes publiques associées.

Une enquête publique aura lieu en début d'année 2022. Les habitants pourront alors formuler leurs remarques et observations lors de cette procédure de consultation.

Le PLUi devrait ainsi être applicable dans un premier temps, sur les 45 communes concernées.

Plus d'information : www.plui.loireforez.fr

Un nouveau service dématérialisé pour les actes d'urbanisme bientôt disponible

Dans le cadre du programme « Démat'ADS » de l'Etat, qui vise à simplifier et moderniser le service rendu à l'usager, un portail internet unique développé par Loire Forez agglomération permettra le dépôt en ligne et l'instruction dématérialisée de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.

A partir du 1er janvier 2022, plus besoin de vous déplacer en mairie, vos demandes pourront être transmises à la mairie sous format numérique.

Ce service dématérialisé, ouvert aux particuliers comme aux professionnels de l'urbanisme, concerne

l'ensemble des autorisations d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire et de démolir, permis d'aménager et déclaration d'intention d'aliéner.

Le portail internet permettra à l'usager, une fois son espace personnel créé, de déposer son dossier (formulaire étape par étape, pièces justificatives), de suivre son instruction en temps réel, et de consulter l'ensemble de ses demandes archivées.

Ce guichet numérique, accessible à tous 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, vous permettra de gagner du temps lors du dépôt de dossier.

Pour les personnes n'ayant pas d'accès à Internet, le dépôt des demandes sous format papier sera toujours possible en mairie.

Le lien de connexion unique sera communiqué par la mairie en fin d'année afin de vous permettre l'accès au portail dès le 1er janvier 2022.

Éditorial

Chères Suryquoises, chers Suryquois,



L'automne est arrivé les feuilles commencent à tomber et les jours diminuent.

En attendant, le virus maudit prend du recul, et nous espérons tous que cela puisse continuer, pour pouvoir retrouver une vie normale et plus agréable.

Les manifestations devraient théoriquement être de retour, mais encore soumises au passe sanitaire et au port du masque.
Mais nous devrions pouvoir nous retrouver un peu plus souvent dans les semaines qui viennent, notamment pour l'Automnale du livre les 13 et 14 novembre.

Cet évènement, comme malheureusement beaucoup d'autres également, n'avait pu avoir lieu l'an dernier, et nous ne pouvons que nous réjouir que les choses évoluent positivement, car le milieu associatif en a bien besoin.

Je tiens à saluer, et également à remercier l'ensemble des bénévoles des associations, qui n'ont pas lâché la barre pendant cette période compliquée que nous venons de traverser. Et de ce fait j'invite celles et ceux qui étaient adhérents ou licenciés avant la crise sanitaire, à renouveler leurs licences ou leurs adhésions.

Ce serait sans doute un signe fort de reconnaissance pour tous ces bénévoles, et j'imagine la satisfaction qui pourrait être la leur.

J'en profite pour remercier l'ensemble des services et personnels municipaux qui s'impliquent aux côtés des associations lors des manifestations qui se déroulent sur la commune.

Bonne fin d'année à toutes et tous et à très bientôt

Votre maire, Yves Martin

Magazine municipal

Dépôt légal : Novembre 2021

- Tirage : 3 200 ex.
- Responsable de publication : Monsieur le Maire
- Rédaction / Photo : mairie, associations, établ. scolaires, journalistes, J. Clavier, Loire Forez Agglomération, Atelier Bidule
- Coordination : Infos municipales
- Création-Conception : Mairie
- Impression sur papier recyclé : Lucky Imprimerie St-Cyprien

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal
Tél. 04 77 50 52 50
communication@ville-surylecomtal.fr

Communication

La commune ayant fait évoluer son contrat, la distribution du magazine comprendra désormais les boîtes mentionnant un « stop-pubs ». Il est également téléchargeable sur le site internet de la commune : www.ville-surylecomtal.fr

Téléchargez l'application d'info en temps réel : [Citykomi](#)



Prochain magazine

Date limite des articles : **27 décembre 2021** pour parution en janvier.
Il couvrira la période de janvier à mars 2022. (sous réserve de modifications)

Transmettre les articles par mail et les photos de bonne qualité (éviter les photos de téléphones)
Cette date est impérative, passé ce délai, l'article ne sera pas publié.

CONTACT
bulletinmunicipal@ville-surylecomtal.fr

TAXE FONCIÈRE

LE TRANSFERT DE LA PART DÉPARTEMENTALE

A compter de l'imposition de 2021, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée à la commune. Pourquoi ? le transfert n'a pas d'effet sur le montant de la cotisation acquittée en 2021. Les taux 2020 et 2021 restent inchangé.

Un système de compensation prévu par la loi assure également la neutralité du transfert sur les montants perçus par la commune et par le département.

En ce qui concerne la présentation de l'avis d'imposition :

- le taux communal pour 2021 tient compte du taux départemental 2020 (en 2020 taux communal 22.66% taux départemental 15.30%) ;
- la cotisation communale 2020, affichée sur le présent avis, a été actualisée afin de prendre en compte le nouveau dispositif ;
- la base imposable de votre local servant à déterminer le montant de votre cotisation a fait l'objet de calculs garantissant la neutralité de ce transfert.

La volonté de la commune depuis 2014 est de ne pas augmenter les taux.

| DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS | | | | | | | |
|--------------------------------------|---|----------------------|-------------------|---------------------------|---|--|------------------------|
| Propriétés bâties | Taxes foncières 2021 | | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Taxes spéciales | Taxe ordures ménagères |
| | Taux 2020 | Taux 2021 | | | | 0,268 % 0,231 % | % |
| Adresse | | | | | | | |
| Base | | | | | | | |
| Cotisation | | | | | | | |
| Cotisation lissée | | | | | | | |
| | Le détail de vos bases et cotisations figure sur l'avis suite | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| Propriétés non bâties | Commune | Syndicat de communes | Inter communalité | Taxe additionnelle | Taxes spéciales | Chambre d'agriculture | Taxe GEMAPI |
| | Taux 2020 | Taux 2021 | | 2,14 % 2,14 % | 31,26 % 31,26 % | 0,673 % 0,602 % | 13,00 % 13,00 % |
| Bases terres non agricoles | | | | | | | |
| Bases terres agricoles | | | | | | | |
| Cotisation 2020 | | | | | | | |
| Cotisation 2021 | | | | | | | |
| Variation | | | | | | | |
| Degrèvement jeunes agriculteurs (JA) | | | | Base du forfait forestier | Majoration base terrains constructibles | Caisse d'assurance des accidents agricoles | |
| Base Etat | | | | | | Droit proportionnel : Droit fixe : | |
| Base collectivité | | | | | | | |

LA TAXE GEMAPI

Une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

La loi a confié la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) à titre exclusif et obligatoire aux intercommunalités, à compter du 1er janvier 2018.

Ce transfert de compétence est intervenu sans transfert financier de la part de l'Etat. Ainsi, compétente en la matière, Loire Forez agglomération finance chaque année de nombreuses opérations pour répondre à ces enjeux environnementaux.

Il s'agit d'investissements obligatoires et nécessaires, d'une part, aux missions d'entretien des rivières, d'entretien et de surveillance des bassins de rétention, de protection et de restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines, et, d'autre part, à la gestion environnementale des milieux aquatiques.

L'Etat, par la loi, permet le financement de ces opérations par la mise en place d'une taxe affectée à cette gestion spécifique. Loire Forez a donc délibéré dans ce sens à compter du 1er janvier 2021.

Elle concerne les personnes redevables de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de la cotisation foncière des entreprises.

Cette taxe est prélevée à l'automne avec la taxe foncière.

Plus d'informations sur la Gemapi sur le site Internet de LFa : www.loireforez.fr

TRAVAUX

● Salle d'animation

L'analyse des offres et les négociations ayant été effectuées, les marchés de travaux ont été notifiés début juillet.

La période de préparation est terminée et le chantier d'un montant de 2 291 000 € TTC a donc commencé le 30 août.

A la date de parution de cet article, le terrassement de la plateforme et les fondations sont terminées. Les élévations des murs devraient avoir commencé.

La livraison de l'ouvrage est programmée fin d'année 2022 si aucun aléa ne vient perturber l'avancement du chantier.

● Espace associatif

Conformément au projet qui a été présenté aux associations Suryquoises lors de la réunion du 16 juin 2021, l'ex-école maternelle du centre va faire l'objet de travaux afin de la transformer en espace associatif. La consultation des entreprises a été effectuée et les marchés de travaux sont notifiés depuis le 12 octobre.

Après une période de préparation d'un mois le chantier entrera dans sa phase active à partir de fin novembre. Cette importante réhabilitation, d'un montant de 820 630 € TTC, permettra aux associations de fonctionner en partenariat sur un même site, dans des locaux remis à niveau en terme, d'isolation, de chauffage, de réseau électrique et d'aménagements intérieurs.

La livraison est prévue en juin 2022 afin de permettre aux associations de démarrer la saison 2022/2023 dans ces nouveaux locaux.

● Site anciennes écoles

A la date de parution de cet article la déconstruction des anciens bâtiments scolaires du site Thivel sera achevée.

Le concassage des produits issus de la déconstruction a permis de récupérer 1 500 m³ environ de granulats pouvant être utilisés en fondation de voirie.

Un espace de 10 000m² est désormais disponible à proximité du centre bourg.

● Portillon des Chartonnes

Le portillon situé au bout du nouveau cheminement piéton est actuellement fermé. Une continuité sécurisée permettant de rejoindre la rue des Chartonnes est à l'étude.

En effet, les piétons qui empruntent ce chemin passent devant le centre de secours des Pompiers au risque de se retrouver face à un départ en urgence des véhicules d'interventions.

● Rappel : containers

Nous vous rappelons que les containers d'ordures ménagères et tri sélectif doivent être sortis la veille de la collecte et rentrés au plus tard le lendemain.

Nous constatons avec regret que dans certaines rues, certains quartiers ou hameaux, les containers restent sur les cheminements piétons ce qui oblige les passants à circuler sur la route.

Cette infraction est passible d'une amende de Classe 1 de 38 € pour non respect d'arrêté municipal

Contacts utiles :

Compétences de Loire Forez agglomération

Eau potable :
eaupotable@loireforez.fr

Assainissement :
eauassainissement@loireforez.fr

Tél. horaires d'ouverture : 04 26 54 70 90
Tél. astreinte : 06 42 30 86 13

Autres prestataires

ENEDIS (sécurité/dépannage)
09 70 83 19 70 / 09 72 67 50 42

GRDF tout dépannage lié au gaz naturel
08 00 47 33 33



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Les services de l'ADMR

Il existe trois ADMR à St Marcellin en Forez gérées par trois associations différentes.

ADMR EPHAD LES BLEUETS
28 Rue Soeur Florine
42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
04 77 52 93 18
Email : info.fede42@fede42.admr.org

ADMR AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES
2 Rue Porte des Estres
42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
04 77 52 08 63
Email : msstmarcellin1@fede42.admr.org

La présidente : Mme SARTRE Odette, le trésorier est M. CHAUCHAT Jean Marc.

ADMR SIAD Soins Infirmiers à domicile
1 Rue des Ecoles
42680 ST MARCELLIN EN FOREZ
04 77 30 67 36
www.admr.org



Mutuelle «Ma commune Ma santé»

Face au succès des permanences toujours complètes, 2 dates ont été rajoutées les 22 et 29 novembre.

Prise de rendez-vous au **06 68 93 02 49**.



Dépistage ophtalmo

Le CCAS vous propose de bénéficier d'un bilan visuel validé par un ophtalmologue par télémédecine.

En effet, en collaboration avec E Ophtalmo nous vous proposons de prendre rendez-vous pour une consultation.

Ces rendez-vous se dérouleront dans les locaux de la Résidence Jacoline.

5 dates : 18/11 - 25/11 - 7/12 - 14/12 et 11/01/22

Ces bilans visuels permettent de :

- Dépister les maladies oculaires les plus fréquentes : DMLA, cataracte, glaucome, rétinopathie diabétique
- Mettre en place une correction optique adaptée, avec établissement d'une ordonnance

Si vous êtes déjà suivi ou si vous avez eu une consultation dans les 12 derniers mois, vous ne pourrez pas profiter de ce dispositif.

Pour plus d'information, prendre contact avec Nicole Piney, adjointe au CCAS au 06 68 93 02 49.

CONTACT

nicole.piney@ville-surylecomtal.fr
06 68 93 02 49
PINEY Nicole - Adjointe CCAS

COORDONNÉES

Centre communal d'action sociale
Mairie Sury-le-Comtal
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal

PERMANENCES CCAS

ccas@ville-surylecomtal.fr - 04 77 50 52 66
Ouvert : le mardi de 8h45 à 12h30 et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.



Les colis de Noël

Les inscriptions auront lieu auprès du CCAS tous les matins du 8 au 26 novembre de 9h à 12h.

Inscription obligatoire avec présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les colis de Noël sont attribués aux Suryquois(es) âgé(e)s de 69 ans ou plus.



Gouter de Noël

Le goûter de Noël pour nos aînés se déroulera le Jeudi 9 décembre de 15h à 18h et sera animé par Eric Serano à la Salle des Fêtes des Chartonnes.

Les colis seront distribués ce jour-là aux présents... Pour les autres inscrits, les colis seront à retirer en mairie à partir du 7/12.



Collecte des sapins

La commune proposera 2 zones de collecte de sapins.

En effet, après chaque Noël nous rencontrons des sapins abandonnés sur les trottoirs.

Nous vous remercions de bien vouloir les déposer dans ces espaces dédiés du 27/12 au 24/01/2022 - Place du 8 Mai et Place de la Poste.

Ils seront broyés pour en faire du compost...

Ne laissez pas de plastique autour.

ANIMATION DU 8 DÉCEMBRE

Rendez-vous le mercredi 8 décembre à partir de 16h00
dans le quartier du centre ville - Boulevard Orelu / Place du 8 Mai

Une après-midi festive avec de nombreuses animations (chiens de traîneaux, manège pour petits...) va être organisée avec la participation des élu(e)s du Conseil Municipal des Enfants et les associations qui voudront tenir un stand.

Place du 8 mai vous pourrez découvrir un sapin de 7m avec le chalet du Père Noël. Les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte prévue à cet effet, les lutins seront là pour répondre aux enfants.

Ils pourront également se prendre en photo à côté de la statue géante du Père Noël....



Afin d'améliorer encore plus la décoration des fêtes de fin d'année, la commune a acheté de nouveaux décors lumineux et procédé à la réparation des plus anciens.

Information :
communication@ville-surylecomtal.fr
04 77 50 52 67





RÉSIDENCE JACOLINE

RÉSIDENCE JACOLINE DE SURY-LE-COMTAL

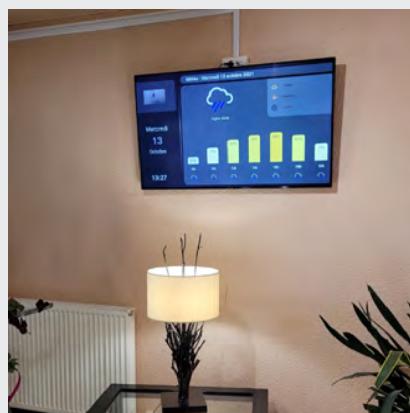
Une nouvelle chaîne « télé »

Le CCAS a doté la Résidence Jacoline d'une chaîne interne. Celle-ci diffuse des informations relatives à la résidence, menu des repas, animations proposées, photos des animations...

Elle est disponible sur le canal 19 de la TNT et est en cours de déploiement auprès des résidents.

Un écran a aussi été installé à l'accueil pour que les résidents et les invités puissent voir défiler le programme.

La gestion du contenu est confiée au secrétariat.



Quelques travaux

Des petites améliorations ont été apportées à l'extérieur de la Résidence pendant l'été avec l'installation de 8 nouveaux bancs, le gravillon a été remplacé par un sol en gorrhe plus pratique pour la marche.

De jolis massifs ont été refaits et très prochainement un jeu de boules va être aménagé pour les beaux jours.

Les anciens bancs en ciment ont été restaurés et se situent dans le parc arrière de la résidence.



RÉSIDENCE JACOLINE

16 Chemin des petites Sagnes - 42450 Sury-le-Comtal

Tél : 04 77 30 84 16 - accueil@residence-jacoline.fr

Action du Centre social

Les résidents ont reçu les sacs à Part'âge apportés par le centre social. Ces sacs imaginés avec l'aide des enfants du centre de loisirs permettent de garder le lien déjà établi avec les résidents.

Dans ces sacs se trouvent diverses activités ludiques, un livret de jeux, une sélection de poèmes, de citations et chansons.....pour la plus grande joie des résidents.



Mme Chomat

Mmes Vincent et Grataloup

Mme Vignal

Mme Mazet

Concert sur grand écran

Diffusion du concert de Tony TABBY sur grand écran.

Les résidents ont passé un agréable moment et certains d'entre eux ont esquissé quelques pas de danse. Cette animation a eu lieu le 4 août et le 25 août 2021.



Mmes Chevrin et Bercet



COMMUNICATION

La démocratie participative à Sury-le-Comtal prend forme....



Le 17 septembre 2021, nous avons reçu les 14 personnes qui se sont portées volontaires pour devenir référent de quartier suite aux différents articles parus dans la presse et sur les bulletins municipaux.

Lors de cette réunion, un diaporama a été diffusé afin de présenter le rôle de la commune et les attentes du référent de quartier.

En effet, la mairie ne disposant pas de l'ensemble des compétences sur tous les domaines, et comme la Région, le Département et Loire Forez agglomération sont détenteurs d'un nombre important de compétences ; il nous paraissait utile d'expliquer les différentes répartitions pour en comprendre le fonctionnement.

Une présentation par M. Hareux, adjoint aux finances, a été faite concernant le budget de fonctionnement d'une part et de l'investissement d'autre part.

Le groupe de travail pour la mise en place de la démocratie participative a décidé de diviser la commune en 9 secteurs.

A l'issue de cette présentation, certains ont validé leur souhait de devenir référent de quartier, certains n'ont pas donné suite.

C'est pourquoi aujourd'hui nous relançons un appel à candidature pour le rôle de référent de quartier.

En effet, pour pouvoir couvrir l'ensemble de la commune nous souhaiterions pouvoir constituer des binômes pour chaque secteur.

Afin d'aider à l'identification du référent, un tract sera distribué pour communiquer ses coordonnées et permettra aux habitants de s'adresser à lui lorsqu'ils auront des questions.

Le référent de quartier est un trait d'union entre les administrés et la commune.

Son rôle essentiel tient dans la collecte et la diffusion de l'information relative à son quartier.

Sa mission :

Sur le fond

- Être à l'écoute des habitants
- Recenser et relayer les besoins et les propositions
- Représenter les intérêts et les attentes de son quartier
- Expliquer les actions de la municipalité

Sur la forme

- Faire preuve de discréetion et de confidentialité
- Œuvrer en toute neutralité
- Promouvoir l'intérêt général
- Ne pas se substituer aux forces de l'ordre, aux élus ou aux employés communaux.

La commune pourra prendre contact avec le référent pour discuter de certains projets ou aménagements en fonction de la zone.

Si vous êtes intéressés pour devenir référent de quartier n'hésitez pas à adresser votre candidature en indiquant vos coordonnées à communication@ville-surylecomtal.fr - 04 77 50 52 67



Démocratie participative - la commune a été divisée en 9 secteurs.

POLICE MUNICIPALE



Qui est la Police Municipale ?

L'expression Police Municipale désigne, en France, les pouvoirs de police des maires, des communes, et l'ensemble des agents qui sont placés sous son autorité.

Ces fonctionnaires sont notamment chargés par le maire, sous le contrôle administratif du représentant de l'État dans le département (le Préfet), d'assurer les missions de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes de l'État qui y sont relatifs sur le territoire de la municipalité (commune).

Un des rôles de la police municipale est d'améliorer la qualité de vie des personnes présentes sur le territoire de la commune en travaillant en lien avec les administrés pour faire respecter les règles de bonne conduite, maintenir le bon ordre et réduire l'insécurité. Elle participe à la lutte contre les incivilités mais aussi contre la délinquance et la criminalité.

Ainsi, les policiers municipaux et les gardes champêtres, font partie intégrante des forces de l'ordre dans la police française et sont dépositaires de l'autorité publique au même titre que les policiers nationaux et les gendarmes.

La création de la Police Municipale de Sury-le-Comtal date de 1984 ; jusqu'en 2006 elle n'était composée que d'un seul agent. Si depuis 2006, deux policiers étaient présents sur la commune, la poussée démographique à presque 7 000 habitants exigeait de nouveaux moyens, ainsi un troisième renfort arriva en 2019.

Cet effectif supplémentaire est à replacer dans son contexte de volonté de renforcer le lien avec les administrés.

Les Policiers Municipaux sont chargés du bon ordre et de la salubrité publique (notamment des dépôts sauvages pour lesquels, dès lors que l'auteur est connu, l'enlèvement est facturé) et de faire respecter les arrêtés de police du Maire.

Vous les avez probablement croisés aux abords des établissements scolaires, sur le marché hebdomadaire, dans les chemins ruraux ainsi que sur le domaine public où ils sont présents pour votre sécurité et celle des enfants, ces enfants pour qui ils organisent des opérations de sensibilisation sur les dangers de la route et, en ce qui concerne les CE2, leur font passer le permis piéton.

Leur rôle de médiateur dans les problèmes de voisinage est prépondérant avant que les choses ne s'enveniment.

Ils sont également présents lors des diverses manifestations publiques (foire, fête foraine, feu d'artifice ...) afin d'assurer votre sécurité.

Puis parmi leurs missions, ils ont également en charge la gestion et la déclaration des chiens catégorisés dangereux ainsi que la capture des chiens errants qui sont conduits, après identification infructueuse, à la fourrière de St-Etienne-le-Molard.

Vous pouvez les solliciter lorsque vous partez en vacances par le biais de l'Opération Tranquillité Vacances ainsi ils passeront lors de leurs différents services à votre domicile afin de s'assurer qu'aucune anomalie n'est présente (effraction, cambriolage). Si cela était le cas, vous serez immédiatement prévenus.

Enfin, pour la tranquillité de chacun, des règles sont fixées soit par les différents Codes (Route, Environnement, Rural, Urbanisme...), soit par Arrêtés ; les Policiers Municipaux sont là pour faire appliquer ces textes et le cas échéant dresser des procès-verbaux.

Ils sont aidés dans leurs missions de surveillance et de police sur la route par la vidéo-protection et la vidéo-verbalisation.

La commune est équipée de matériel de très bonne qualité et très efficace.

Celui-ci a permis l'interpellation récemment du lundi au vendredi de 8h à 18h ou par mail : d'un groupe de jeunes ayant commis des vols d'ordinateurs de bord dans les véhicules Volkswagen pour un préjudice proche de 2 000 000 d'euros.

Ils interviennent en assistance de la Gendarmerie Nationale et des Sapeurs-Pompiers, qui les sollicitent régulièrement.

Nos Policiers Municipaux se situent au 14 place de l'Hôtel de Ville et sont joignables au 04.77.30.01.48

En dehors de ces créneaux, en cas de besoin, faites appel à la brigade de Gendarmerie d'Andrézieux-Bouthéon au 04.77.55.02.52 ou 17.

*Dominique Weiland,
Conseiller délégué à la sécurité*



Nouvelles obligations d'équipement des véhicules en période hivernale

À partir du 1er novembre 2021 jusqu'au 31 mars 2022 inclus, les usagers de la route vont devoir s'équiper obligatoirement de pneus hiver, de chaînes ou de chaussettes à neige, dans certaines communes du département de la Loire.

En tout, 193 communes ligériennes concernées par cette mesure.

La liste des communes en détail :

Aboën, Ailleux, Ambierle, Andrézieux-Bouthéon, Apinac, Arcinges, Arcon, Aveizieux, Bard, Belleroche, Belmont-de-la-Loire, Boën-sur-Lignon, Bourg-Argental, Bully, Burdignes, Bussières, Caloire, Cellieu, Cervières, Cezay, Chagnon, Chalmazel-Jeansagnière, Chambles, Chambœuf, Champoly, Châteauneuf, Châtelneuf, Châtelus, Chausseterre, Chazelles-sur-Lavieu, Chazelles-sur-Lyon, Chenereilles, Cherier, Chevrières, Chirassimont, Chuyer, Colombier, Cottance, Cremeaux, Cuinzier, Dargoire, Débats-Rivière-d'Orpra, Doizieux, Écoche, Essertines-en-Châtelneuf, Essertines-en-Donzy, Estivareilles, Farnay, Firminy, Fontanès, Fraisses, Genilac, Graix, Grammond, Gumières, Jas, Jonzieux, Juré, La Chamba, La Chambonie, La Chapelle-Villars, La Chapelle-en-Lafaye, La Côte-en-Couzan, La Fouillouse, La Gimond, La Grand-Croix, La Gresle, La Ricamarie, La Talaudière, La Terrasse-sur-Dorlay, La Tour-en-Jarez, La Tourette, La Tuilière, La Valla-en-Gier, La Valla-sur-Rochefort, La Versanne, Lavieu, Le Bessat, Le Cergne, Le Chambon-Feugerolles, Leigneux, Lépineux, Les Noës, Les Salles, L'Erat, Lézigneux, L'Hopital-sous-Rochefort, L'Horme, Lorette, Luré, Luriecq, Machézal, Marcenod, Marcilly-le-Châtel, Marcoux, Margerie-Chantagret, Maringes, Marlhes, Marols, Merle-Leignec, Montarcher, Montchal, Noirétable, Palogneux, Panissières, Pavezin, Pélussin, Périgneux, Planfoy, Pralong, Renaison, Rive-de-Gier, Roche, Roche-la-Molière, Roisey, Rozier-Côtes-d'Aurec, Rozier-en-Donzy, Sail-sous-Couzan, Saint-Alban-les-Eaux, Saint-André-d'Apchon, Saint-Appolinard, Saint-Barthélemy-Lestra, Saint-Bonnet-des-Quarts, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Bonnet-les-Oules, Saint-Chamond, Saint-Christo-en-Jarez, Saint-Cyr-de-Valorges, Saint-Denis-sur-Coise, Saint-Didier-sur-Rochefort, Sainte-Agathe-en-Donzy, Sainte-Colombe-sur-Gand, Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Étienne, Saint-Galmier, Saint-Genest-Lerpt, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Georges-en-Couzan, Saint-Germain-la-Montagne, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Haon-le-Vieux, Saint-Héand, Saint-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Jean-la-Vêtre, Saint-Joseph, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Just-en-Bas, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Laurent-Rochefort, Saint-Marcel-d'Urfé, Saint-Martin-Lestra, Saint-Martin-la-Plaine, Saint-Martin-la-Sauveté, Saint-Maurice-en-Gourgois, Saint-Médard-en-Forez, Saint-Nizier-de-Fornas, Saint-Paul-en-Cornillon, Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Polgues, Saint-Priest-en-Jarez, Saint-Priest-la-Prugne, Saint-Priest-la-Vêtre, Saint-Régis-du-Coin, Saint-Rirand, Saint-Romain-d'Urfé, Saint-Romain-en-Jarez, Saint-Romain-les-Atheux, Saint-Sauveur-en-Rue, Saint-Sixte, Salvizinet, Sauvain, Sevelinges, Soleymieux, Sorbiers, Tarentaise, Tartaras, Thélis-la-Combe, Trelins, Unieux, Usson-en-Forez, Valeille, Valfleury, Véranne, Verrières-en-Forez, Vêtre-sur-Anzon, Villars, Villemontais, Violay, Viricelles, Virigneux.



Mise en place d'aménagements routiers sur la commune

De nombreuses doléances ont été portées à la connaissance du Maire concernant la vitesse excessive Côte Sainte-Agathe.

Des contrôles ont été effectués par la Police Municipale ; des vitesses de 115 et 123 km/heure ont été relevées ainsi que plusieurs entre 80 et 90 km/heure.

Pour pallier à ces incivilités, et ainsi faire ralentir les quelques «excités du volant», il a été décidé de mettre en place une chicane avec un sens de priorité.

Cette chicane laisse donc la priorité aux véhicules se dirigeant en direction du centre-ville, les vitesses les plus rapides ayant été constatées dans le sens montant, et est renforcée par la mise en place de balises de signalisation de type J11.

Une grande partie de ces balises a été dérobée dans la nuit du 3 au 4 septembre et non pas, comme il l'a été dit, retirée par les services municipaux.

Route des Monts, là aussi des contrôles ont été mis en place et des vitesses pouvant atteindre 95 km/heure ont été relevées, aussi des dispositifs modérateurs de vitesse sont mis en place.

Une écluse centrale complète le dispositif actuel d'écluse latérale ; celle-ci sera rendue plus visible par l'application de peinture blanche, la pose de balises et de dispositifs lumineux.

Pour rappel, sur les routes départementales, en agglomération, la commune doit obtenir l'aval des services du Département pour effectuer des aménagements.

Pour la sécurité de chacun, les contrôles vont se poursuivre en ces lieux, mais également sur d'autres points de la commune, et ces aménagements, qui sont pour l'instant en période d'observation, pourraient se voir transformés en îlots (bordures blanches, enrobé, balises et dispositifs lumineux nocturnes).

Route de la Dévalla (RD 54) les mêmes excès ont pour conséquence les mêmes réponses.

Une écluse centrale (balises, peinture routière, dispositifs lumineux, signalisation verticale) est mise en place entre les lotissements des Écureuils et les Chardonnerets.

Il est à noter que l'ensemble de ces dispositifs respectent les préconisations du CERTU (Services de l'État : Centres d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme) sur les chicanes et écluses centrales et latérales.

D'autre part nous sommes conscients que les dispositifs centraux sont moins efficaces que les dispositifs latéraux dès lors que le flux automobile est faible.



Fourrière animale

Loire Forez agglomération a confié la prise en charge et le gardiennage des chiens errants au **domaine des Mûriers** (Saint-Etienne-le-Molard).

FONCTIONNEMENT

La fourrière animale est un lieu d'accueil et de protection pour les chiens errants, en cas de fugue ou de divagation sur les communes membres de l'agglomération. Ce service est destiné uniquement aux chiens et chats errants, à l'exception de tout autre animal.

La fourrière animale procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés (grâce à leur tatouage ou à leur puce), et à leur restitution quand ils sont réclamés.

Le propriétaire de l'animal devra alors s'acquitter des frais correspondant à la prise en charge et la garde de l'animal et, le cas échéant, à son identification et aux soins vétérinaires et vaccins nécessaires.

Dans le cas où l'animal ne possède ni puce, ni tatouage d'identification et n'est pas réclamé, il est considéré comme abandonné au bout de huit jours ouvrés. Après avis d'un vétérinaire, l'animal est pris en charge par des fondations ou des associations de protection des animaux (SPA).

La capture et le transport des animaux errants relèvent quant à eux du pouvoir de police du maire de chaque commune. La capture d'un chien errant s'élève à 90 € et le transfert à la fourrière 60 €.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



UN CALENDRIER BIEN CHARGÉ

Différentes actions et projets seront menés par les élue(e)s du CME cette année...

Depuis septembre ils ont finalisé le projet de la sécurisation aux abords des écoles, les devis pour l'installation de la structure de jeux au jardin public en collaboration avec la Police Municipale et le Directeur des services techniques.

Ils préparent les cartes de vœux qui seront adressées aux personnes âgées dans les colis de Noël puis ils fabriqueront des décos pour agrémenter le travail des Espaces Verts.

En novembre le CME organise au profit du Surython deux actions :

Le 6 novembre : Soirée concert avec Os Alegres da Concertina (groupe folklorique Portugais) et LégèrementCrunch (groupe pop/rock forézien) organisé par le Conseil Municipal des Enfants - salle des fêtes des Chartonnes à 19H30 - Entrée 3 € à partir de 15 ans. Buvette - restauration rapide.

Le 20 novembre : Vente de brioches à Super U

En décembre ils seront associés à la municipalité pour l'organisation des animations du mercredi 8 décembre.

En janvier, ils se rendront à la Résidence Jacoline afin de passer un après-midi convivial pour présenter leurs vœux de bonne année. Ils partageront des chansons, des blagues et un goûter avec les résidents.

Ils participeront à la cérémonie des vœux...

Les élue(e)s du Conseil Municipal des Enfants se réunissent depuis la rentrée par groupe le mardi soir de 18h15 à 19h15, ils sont 24 répartis en 3 groupes. Puis le mardi veille de vacances scolaires, ils se retrouvent tous ensemble pour faire le bilan de la période et échanger sur les sujets et projets....

Ils assisteront aux différentes cérémonies et commémorations durant l'année, suivant leurs disponibilités. D'autres rendez-vous sont programmés, vous les découvrirez au fil des bulletins....

*Sylvie Bonnet,
adjointe en charge du CME*

EN IMAGES

Animation M ton marché

Mercredi 8 septembre, en collaboration avec Loire Forez agglomération et l'association M ton marché, la commune a proposé une animation sur le marché.

Loire Forez a proposé une séance de compostage et une présentation des outils de broyages de branches... Une tombola a été organisée grâce aux nombreux produits offerts par nos forains.

Nous les remercions chaleureusement pour leur soutien à cette initiative.

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs présents pour la réussite de cette belle première.

A renouveler en 2022 au printemps....



Truck Soliha

Soliha Loire Puy de Dôme est acteur et partenaire avec Loire Forez agglomération dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'habitat.

L'outil de communication Truck Soliha était présent sur le marché le mercredi 27 octobre afin d'informer et sensibiliser les habitants sur l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et sur les travaux d'économies d'énergie.

Repensez votre logement pour un quotidien adapté...Pour les contacter 04 77 43 08 80 - association@soliha-loire.fr



Théâtre les Pénitents

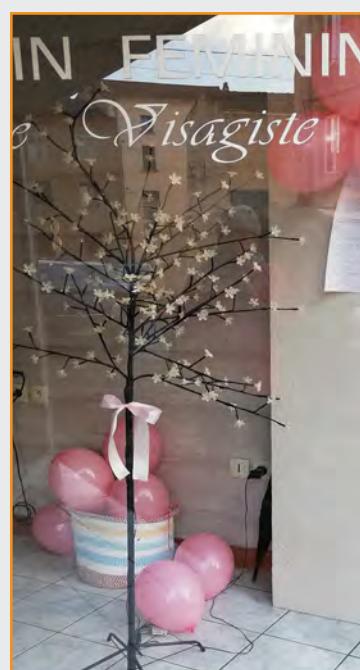
Vendredi 24 septembre nous avons eu le plaisir d'assister à une représentation de la Compagnie Datcha intitulée «Amour, Bonheur et Réussite», en collaboration avec Loire Forez et dans le cadre des Polysons avec le théâtre des Pénitents. Cette pièce jouée dans un cadre intimiste et au public limité (70 personnes) a permis au public de prendre l'apéritif avec les artistes qui dialoguent sur l'amour et le couple en prenant des ouvrages littéraires en référence...



Octobre Rose

Comme les années précédentes, la municipalité s'est associée à la campagne «Octobre Rose» qui incite au dépistage du cancer du sein. Ainsi des ballons et des rubans roses ont été accrochés sur les fenêtres de la mairie et la façade côté Place de l'Hôtel de Ville a été illuminée en rose pendant le mois d'octobre....

La municipalité remercie les commerçants qui se sont associés à la campagne en décorant leurs vitrines de ballons et rubans roses.



LA COMMUNE VUE DU CIEL



D'une superficie de 2 417 hectares 77 ares, notre commune fait partie, selon la grille communale de densité de l'INSEE des communes de densité intermédiaire.





Concentré dans l'enceinte des remparts, le développement médiéval de Sury s'articule autour de l'église et du château, le parc de celui-ci bloquant son développement à l'ouest.

À partir du XIXe siècle et du XXe siècle, Sury-le-Comtal se développe en direction du nord-ouest, créant l'axe principal de la commune, la rue du 11 novembre.



Les établissements industriels et la gare participent à l'urbanisation de la rue Franche, du centre-ville médiéval jusqu'au cimetière.





Resté longtemps en projet, un contournement du centre-ville est alors construit vers la fin des années 1990 afin de désengorger le centre-ville.

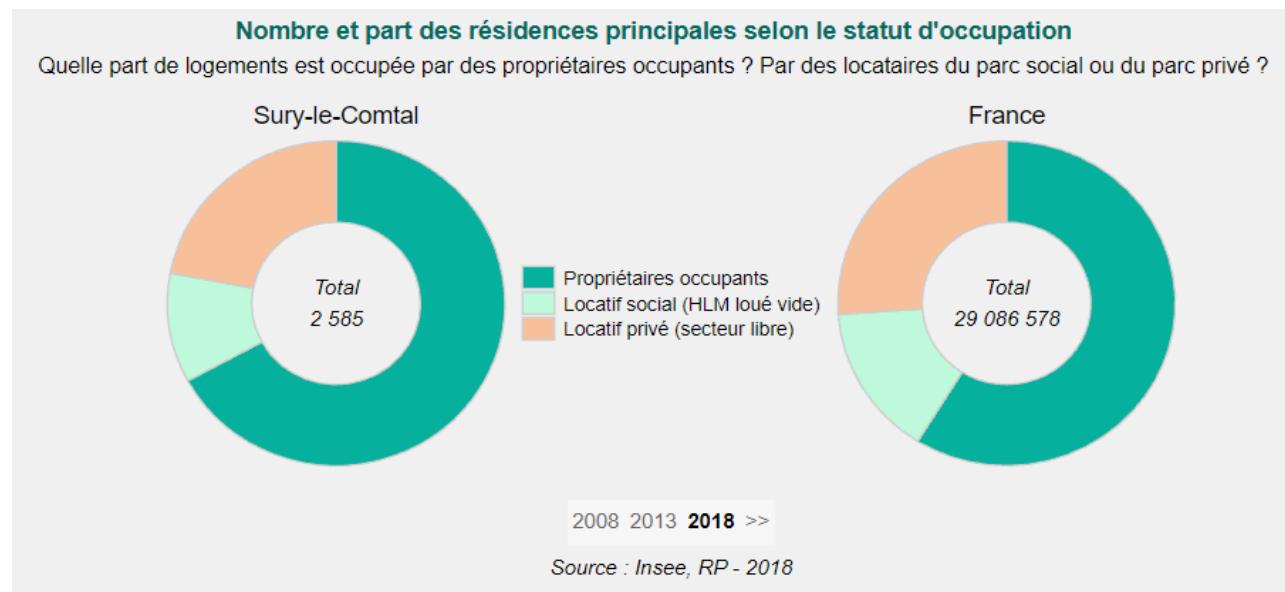
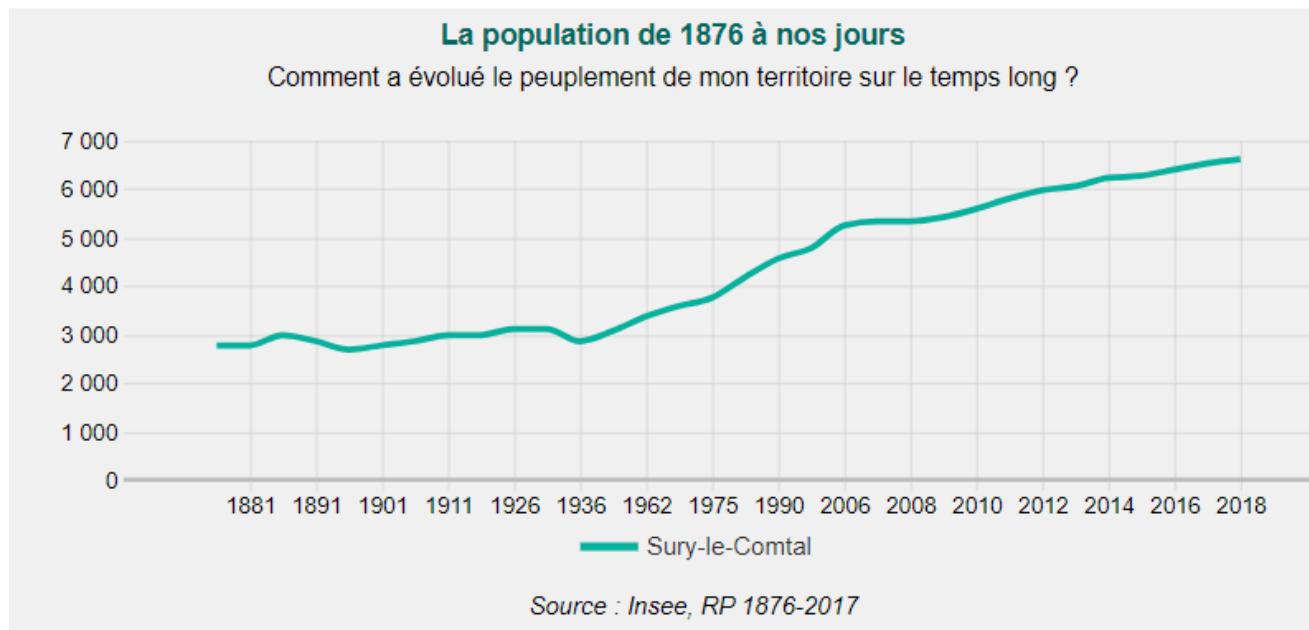


Le 21 novembre 2018 a été inauguré le contournement de la RD8.



Projets en cours et à l'étude : réaménagement de la rue du 11 Novembre du rond-point de la Mare au rond-point Charles de Gaulle, de la Place du 8 Mai et de la Place du Champs de Mars.

Quelques statistiques



VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Il a eu lieu le samedi 4 septembre. Malgré le passe sanitaire obligatoire le public était au rendez-vous et les associations aussi. Merci à eux pour leur dévouement.



FESTIVAL A SURY-LE-COMTAL



La municipalité souhaite organiser un festival sur la commune sur le thème des **Musiques du Monde**. Ce festival sera proposé un samedi en septembre 2022.

L'idée serait de faire un concert le matin vers 10h puis un repas à midi ouvert à toute la population. A 14h reprise des festivités jusqu'au soir...

Aujourd'hui, nous faisons appel aux associations qui souhaiteraient s'associer à la municipalité pour proposer un stand ou une animation. Nous comptons sur nos groupes musicaux locaux...

Nous souhaitons créer ce festival pour redynamiser la commune, nous avons la chance de pouvoir organiser cette manifestation dans le Parc du Château et pour cela nous remercions infiniment les nouveaux propriétaires.

Si vous souhaitez proposer votre aide, nous pourrons créer un groupe de travail pour la mise en place de cet évènement. Pour cela, veuillez vous faire connaître auprès du service vie associative : communication@ville-surylecomtal.fr / 04 77 50 52 67

*Jean-Marc Boasso,
adjoint à la vie associative*

UNE HISTOIRE

Le Béal et son histoire

Autrefois c'était le bief des Fossés et des moulins

L'histoire raconte qu'un comte de Forez s'arrêta, après avoir franchi le lieu dit «le gué de la Capellana (gué d'Aubigny)» sur la rivière la Mare, et fut séduit par ce lieu pour édifier un château et le rendre inaccessible en l'entourant de fossés où l'on amènerait l'eau de la rivière.

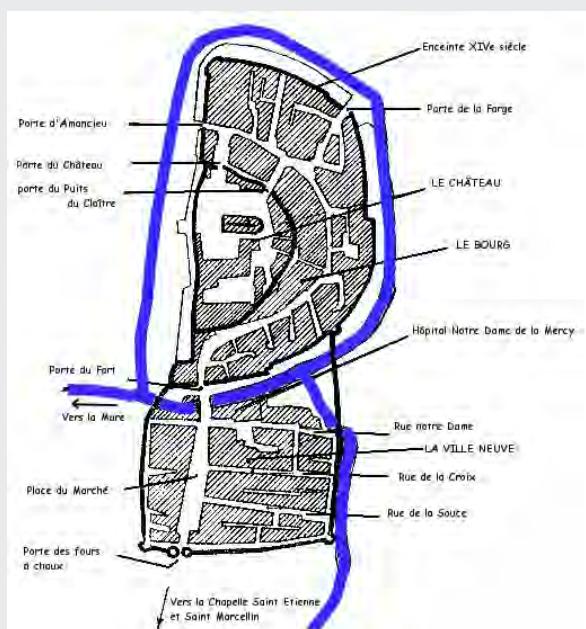
D'autres raisons l'auraient décidé à retenir cet endroit qu'il estimait riche avec l'argile abondante sur la colline, les gisements d'une pierre calcaire et les alluvions bordant le cours d'eau. Le château fort était construit, entouré de murailles et de fossés. Pour alimenter ces fossés, il fallait amener l'eau et un ruisseau artificiel était créé. Un expert devait par la suite juger que ce travail pouvait bien représenter 20 000 m³ de terre soit plus de 3000 journées de terrassement. L'origine de ce bief, en patois le Bie et plus tard le Béal, date donc de la construction du château fort, première moitié du XI^e siècle.



Cette eau devait avoir une autre destination, celle de faire tourner des moulins dont celui de la Doue (aujourd'hui place ou rue Delcros Lardellier) dit moulin Comtal et le moulin Boschet (ou Bichet) vers la porte d'Amancieu (rue Jordan).



L'eau continuait sa route pour aller faire tourner un autre moulin, dit de la Seauve ou moulin d'Azieu et plus tard moulin des Massard (du nom de ses propriétaires au XVI^e siècle).



Le Béal est donc millénaire et fait partie du patrimoine local.

Il prend sa source sur la Mare après le pont actuel, sur le canal du Forez, (route de Saint-Marcellin) avec une pente propice pour amener l'eau jusqu'aux fossés du château fort.



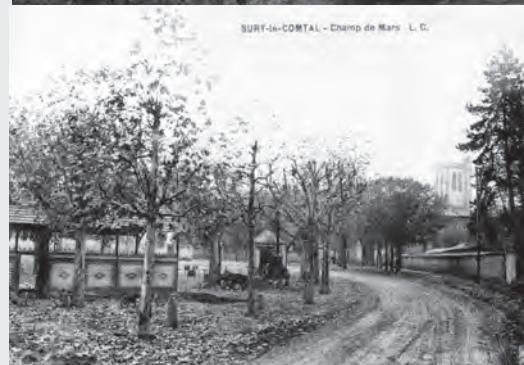
Ces noms, on les trouve dans un acte de 1316 !

Le Béal, après sa source, longeait la rivière jusqu'au lieu dit l'Echaud (ou Les Chaux), traversait la voie ferrée actuelle sous un aqueduc, puis des propriétés privées, alimentant au passage six lavoirs pour arriver vers la rue Gambetta (voie départementale CD105) pour se jeter dans le bassin de la Doue et l'écluse du moulin Comtal. Ces lavoirs se situaient vers le cimetière, rue du petit Lavoir, rue du Lavoir, vers la poste actuelle, à l'angle des rues Notre Dame de la Merci et Gambetta, la Doue et place du champ de Mars (aujourd'hui Super U).



Il desservait encore deux établissements industriels de la rue Franche et bien entendu la pièce d'eau du château.

Les Suryquois se servaient de l'eau de ce bief qui était à leur porte, creusant des puits près de ses rives la trouvant préférable pour l'usage culinaire à celle des autres puits situés en terrain marneux.



Ce Béal appartenait au propriétaire du château. En 1908 un réseau d'égouts était mis en service, puis la municipalité de l'époque (Jordan) repensa au Béal et à son eau. Dans un prochain article nous parlerons de l'alimentation en eau potable de la commune dans les années 1923-1924. Mais revenons à notre Béal, objet de cet article.

En 1928 le Béal était couvert dans sa partie appelée Bassin de la Doue devenant, après les travaux, la rue ou place Delcros Lardellier. Ce bassin, reste des anciens fossés qui entouraient le château fort avait une profondeur de 4m car la comtesse Anne dauphine en avait fait un vivier permettant ainsi de distribuer le poisson aux pauvres et paroissiens qui respectaient l'abstinence de viande le vendredi et pendant le carême.

Une fois couvert, il servit aux lavandières qui avaient leur propre pierre. L'eau était chauffée dans un ancien four à chaux et amenée en barques au bassin.

Pourquoi ce nom de Veuve Delcros Lardellier? Propriétaire de la maison située à l'angle avec la rue Grenette, cette dame fut une bienfaitrice de la commune.

En 1952, ce Béal était encore couvert rue Gambetta, dans sa partie allant du haut de la rue Antoine Poizat (où il y avait un lavoir) à la rue Notre-Dame de la Merci (un lavoir également) permettant ainsi de créer la rue Louis Boyer rejoignant, la place Delcros Lardellier.



SURY-le-COMTAL. - Rue Gambetta

Pourquoi cette nouvelle couverture qui enlevait un côté pittoresque du centre ville avec le départ des lavandières, la suppression des ponts, le clapotis de l'eau et les enfants qui ne pouvaient plus taquiner le goujon ?

Tout simplement parce que cette rue Gambetta connaissait une circulation devenue très dense (elle était aussi départementale CD 105) et dangereuse.

A la sortie du Parc du Château le Béal coulait le long de la clôture du parc, parallèlement à la rivière, jusqu'au pont sur la Mare. Il suivait le CD8 pour rejoindre sa sortie du Parc place du champ de Mars. Cette partie fut couverte, alors que la partie le long de la Mare était comblée, pour élargir le chemin, dans la seconde moitié du 20e siècle.

Quant au problème de l'alimentation de la ville en eau potable il devait se réaliser à partir des années 1923-1924 où l'eau du Béal coula sur les

robinets des foyers suryquois.

La commune devenait ainsi le principal utilisateur d'un ouvrage appartenant au châtelain.

Par un acte notarié du 26 octobre 1931, la commune recevait en donation du propriétaire «tous les droits de nature quelconque sur le Béal dérivé de la rivière la Mare». Cette donation était faite bien sûr, sous certaines conditions que la commune acceptait. Prise en charge de tous les travaux de consolidation, protection, réfection du barrage, des berges et desserte de la pièce d'eau du château.

Ce Béal allait être la cause de soucis à la municipalité et en février 1994 (mandat de M. Combe) la commission environnement invitait les riverains à une réunion d'information sur son devenir. A l'unanimité (moins 1 voix) l'assemblée souhaitait conserver ce Béal, car le combler pouvait nuire à son environnement, à la végétation et faisait partie du patrimoine. Une proposition était faite : envisager la création d'un «syndicat de riverains» qui serait un interlocuteur avec la municipalité devenue propriétaire de l'ouvrage.

En avril de cette même année une association était créée sous le régime de la loi du 1er juillet 1901 qui prit le nom «d'Association des Riverains et des Défenseurs du Béal de Sury le Comtal». M. Le Docteur Bertholon fut le premier président avec M. Semenenko, vice président, Mme Chauzier Neyret, secrétaire M. Depeyre, trésorier. Depuis les contacts ont permis de suivre et surveiller le cours de ce bief et effectuer les travaux d'entretien nécessaires.

A l'assemblée générale de février 2011 le vice-président M. Semenenko acceptait de remplacer le regretté président Bertholon pour poursuivre l'action de l'association.

Jacques Clavier
L'association des amis de Sury le Comtal.
L'association des Riverains et des Défenseurs du
Béal de Sury-le-comtal
(Source livre de Henri Ramet de 1958
Les Echos du Cercle Amical)

25^e AUTOMNALE DU LIVRE

L'ASSOCIATION SURY VITRINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

en collaboration avec la commune vous donne rendez-vous
les 13 et 14 novembre 2021 à l'occasion de l'Automnale du Livre

UN THÈME: *Préservons notre Terre*
UN PARRAIN: Christian MOULLEC

Plus d'une cinquantaine
d'auteurs et illustrateurs sont inscrits

+ D'INFOS Tél. 04 77 50 52 67
06 75 07 00 09 - 06 75 43 48 56

PROGRAMME DU SALON

(non définitif)

Suivez l'info du salon : <https://www.facebook.com/Fête-du-Livre-de-Sury-le-Comtal-107471395039461>

Week-end 10h à 18h : Entrée libre. Animations gratuites

Vendredi 12/11 à 20h : Salle des Fêtes : soirée théâtre «Auprès de BRASSENS, avec la Compagnie Coin de Rue et Marc Fournier. Entrée 3 €

Samedi 13/11 à 18h30 : Salle des Fêtes : soirée projection du film «les routes secrètes des oiseaux migrateurs» et échanges avec le parrain Christian Moullec. Entrée 3 €

Tarif spécial pour les 2 soirées : 5 €

SAMEDI 13 NOV.

- EXPOSITION DES FOURMIS toute la journée
- 11h INAUGURATION de la 25^e édition avec annonce du thème 2022
- 11h SÉANCE KAMISHIBAÏ
- 11h30 REMISE DES PRIX : Concours des écoles
- 15h ATELIER ILLUSTRATION
- 15h SÉANCE KAMISHIBAÏ
- 16h ATELIER BD
- 16h ANIMATIONS
- 17h ATELIER ILLUSTRATION
- 17h30 ATELIER ILLUSTRATION

DIMANCHE 14 NOV.

- EXPOSITION DES FOURMIS toute la journée
- 11h SÉANCE KAMISHIBAÏ
- 11h30 ATELIER BD
- 13h30 ANIMATIONS
- 14h30 ATELIER D'ÉCRITURE
- 15h SÉANCE KAMISHIBAÏ
- 15h30 ATELIER ILLUSTRATION
- 15h30 ANIMATIONS
- 16h30 ATELIER ILLUSTRATION
- 17h ATELIER ILLUSTRATION
- 18h CLÔTURE de la 25^e Automnale du Livre



SUR LE SALON LES DEUX JOURS

Éditions du Mot Passant,
Éditions 7, Café Littéraire,
Expositions de la Médiathèque
L'Espace Lecture de Sury

LES SCOLAIRES - LE 12 ET 15 NOV.

Plus de 1 700 écoliers, 300 collégiens et 100 lycéens sont inscrits pour participer aux 2 journées.

- Des rencontres avec des auteurs, illustrateurs, caricaturistes, des spectacles et des animations.

VIE SCOLAIRE

Saint-André

LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ



CNEAP
Réseau enseignement agricole privé



Début septembre, le lycée agricole professionnel Saint-André a eu le plaisir d'accueillir ses élèves pour cette nouvelle année 2021-2022.

Les formations dispensées au sein de l'établissement permettent la construction d'un projet professionnel animé par la passion et s'orientent autour de 3 axes « Animaux de compagnie, Équestre et Service » (Cycle 4ème/3ème, CAP et Bac Pro).

L'établissement propose les filières suivantes :

- En formation initiale

- 4ème et 3ème professionnelles
- CAP Palefrenier soigneur
- CAP Maréchal ferrant
- CAP Service à la personne et vente en milieu rural
- Bac pro Élevage Canins Félin
- Bac pro Conseil et vente en animalerie
- Bac pro Conduite et gestion d'une entreprise hippique



- En formation par apprentissage

- CAP Palefrenier soigneur
- CAP Maréchal ferrant
- Animateur équestre
- Brevet professionnel de la jeunesse et des sports



- En formation continue

- Assistant en cabinet vétérinaire
- Soigneur animateur animalier



Si ces filières vous intéressent et que vous souhaitez vous renseigner sur les modalités d'inscription pour l'année prochaine ; nous vous invitons à venir nous rencontrer soit lors d'un entretien individuel avec la direction soit lors de nos journées portes ouvertes fixées :

- **Samedi 29 janvier 2022 de 8h30 à 17h30**
- **Samedi 5 mars 2022 de 8h30 à 12h30**
- **Samedi 2 avril 2022 de 8h30 à 12h30**

Afin d'agrandir notre espace d'accueil et d'améliorer encore la qualité de formation de nos jeunes au sein de l'établissement, les travaux d'un nouveau bâtiment ont commencé en ce début du mois de septembre. Ces travaux nous permettront la création de nouvelles salles, d'un plateau technique et d'un nouvel espace de pratique dédié aux services à la personne.



SOU DES ECOLES

L'ambiance de Noël arrive à Sury-le-Comtal
le 21 novembre 2021

Comme chaque année, depuis maintenant 7 ans, le Sou des écoles organise le marché de Noël. Ce dernier accueille environ une cinquantaine d'exposants proposant des produits artisanaux et locaux.

Sur notre marché, vous trouverez aussi bien des produits pour faire plaisir à Noël que pour sublimer votre décoration de Noël et encore des produits pour régaler vos papilles pour le plus grand plaisir de vos proches : bijoux pour tous les goûts, cosmétiques, produits zéro déchet (coton, essuie-tout lavable, etc.), jeux et livres pour petits et grands, centres de table et sujets de Noël, miel, confitures, biscuits, gourmandises et bien d'autres encore !!!!

Pour les petits et les plus grands, différentes animations seront proposées : photo avec le père-Noël, atelier créatif, lecture de contes de Noël...

Afin de se réchauffer, nous vous proposons nos fameux vins et chocolats chauds faits maison, crêpes et autres boissons et en-cas pour les petits creux. Et si tout va bien, cette année, vous devriez pouvoir goûter aux marrons chauds venus d'Ardèche !

Au-delà de passer un bon moment et de commencer vos achats de Noël, venir au marché de Noël contribue à soutenir notre association ayant pour but de récolter de l'argent et de le reverser pour les projets des écoles maternelle et primaire publiques de Sury le Comtal.

Ces subventions permettent aux 450 élèves de faire des sorties, des classes découvertes, ou encore d'avoir du matériel pédagogique, en complément des subventions municipales et départementales.

Nous vous attendons donc nombreux
le dimanche 21 novembre de 10h00 à 18h00
aux salles Oxygène et salle des fêtes des Chartonnes



Le marché de Noël c'est aussi une logistique. Les personnes ayant envie d'accorder quelques heures de bénévolat pour aider l'équipe de parents à tout installer et à tenir les différents stands seront accueillies avec plaisir et nous les inviterons à partager ce moment dans la convivialité et la bonne humeur de Noël !!!

Contactez-nous par mail à soudesecoles.surylecomtal@gmail.com



L'Equipe du Sou des Ecoles
Groupe scolaire Simone Veil - Chemin de la Madone
42450 SURY LE COMTAL
soudesecoles.surylecomtal@gmail.com
www.facebook.com/groups/soudesecoles.surylecomtal

L'APEL SAINT JOSEPH

Voici son nouveau bureau pour l'année 2021/2022 :

Carole TIOQUE présidente,
Illyana GALLET trésorière, Amandine GRANGE secrétaire,
Ludovic PORTE vice-président, Caroline DE SOUSA vice-trésorière.



Avec les membres du conseil d'administration, les projets pour cette nouvelle année scolaire ne manquent pas. Notre loto se déroulera le 20 mars 2022, en espérant voir les Suryquois au rendez-vous.

Nous espérons pouvoir proposer aux enfants de l'école une fête de Noël, le bal masqué, la vente de crêpes pour fêter les vacances, les goûters... si la situation sanitaire nous le permet.

Enseignants, équipe éducative, parents, ensemble construisons une belle année pour les élèves de l'école Saint Joseph.

Pour écrire à l'APEL : tioquecarole.apelsaintjoseph@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

KRAV MAGA FOREZ • **ASPTT VILLARS**
06 88 28 18 17 **SURY-LE-COMTAL**

INSTRUCTEURS DIPLOMÉS:

- ✓ Diplôme d'instructeur Fédéral
- ✓ Ceinture Noire 2eme dan
- ✓ 2x Champion France K1 RULES
- ✓ BMF 2

KRAV MAGA
DEFENSE FEMININE
ECOLE DE SELF-DEFENSE
BRASILIAN JIU-JITSU
KICK-BOXING K1

WWW.KRAVMAGAFOREZ.COM

SURYTHON 2021

Le week-end national du TÉLÉTHON aura lieu les 3, 4 et 5 décembre avec comme parrain SOPRANO.

Et déjà plusieurs dates sont à retenir.

5 novembre : assemblée générale du SURYTHON + réunion de préparation salle Espace rencontre à 18H30.

6 novembre : Soirée concert avec Os Alegres da Concertina (groupe folklorique Portugais) et LégèrementCrunch (groupe pop/rock forézien) organisé par le Conseil Municipal des Enfants - salle des fêtes à 19H30 - Entrée 3 € à partir de 15 ans. Buvette - restauration rapide.

20 novembre : Vente de brioches au magasin Super U par le CME.

2 décembre : Après-midi Marche organisée par les Marcheurs des Bords de Mare.

4 décembre : Matin Marche organisée par les Marcheurs des Bords de Mare.

4 décembre : Repas en drive - parking salle des fêtes préparés par les traiteurs locaux.

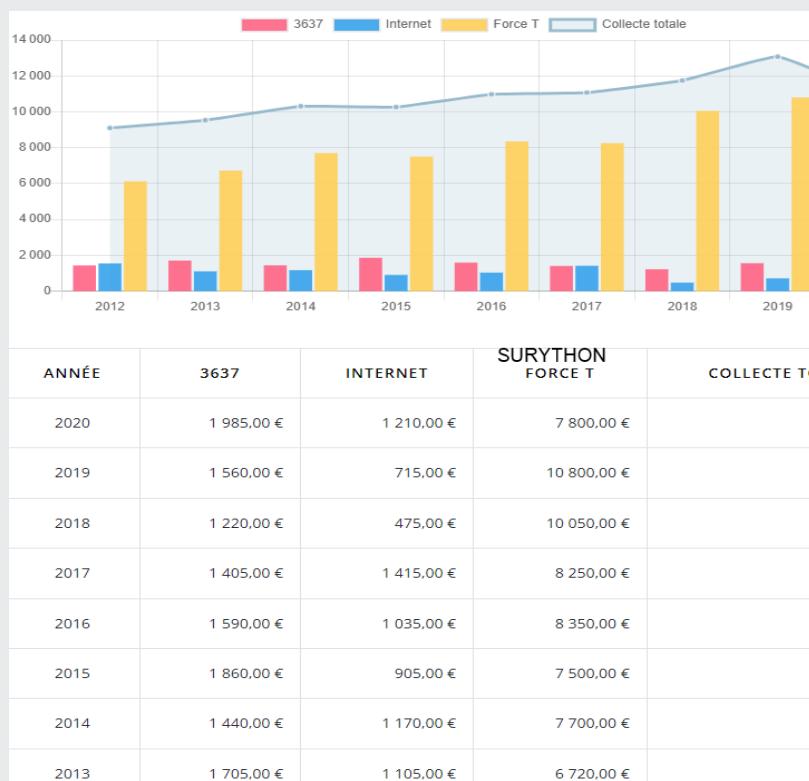
4 décembre : Théâtre 20H30 salle des fêtes «J'aime beaucoup ce que vous faites» par la troupe Les Quiproquos.

5 décembre : Théâtre 15H - salle des fêtes «J'aime beaucoup ce que vous faites» par la troupe Les Quiproquos.

Comme chaque année nous comptons sur votre mobilisation.

Merci à vous

C Della-Noce et son équipe



Résultats des dernières années du TÉLÉTHON sur la commune



SURY TOUS ENSEMBLE

L'association SURY TOUS ENSEMBLE compte à ce jour trois activités :

le YOGA,
la CHORALE
« SURY MELODIE »
et le GROUPE VOCAL
« SONG FOREVER »
Rendez-vous
le 3 décembre
à 20h00
pour le concert à l'église



MAMAN BLUES

Difficulté maternelle : baby blues, dépression, angoisses, culpabilité, honte, solitude...

PARENTS, FUTURS PARENTS
des bouleversements psychologiques et émotionnels peuvent survenir autour de la maternité
NE RESTEZ PAS SEULS
PARLEZ-EN DES QUE POSSIBLE

LES BUTS DE L'ASSOCIATION :

- Informer les parents : Soutenir, Écouter, Conseiller et Orienter si besoin ces derniers, Aller les rencontrer là où ils souffrent, là où se situe leur histoire.
- Constituer et proposer un relais d'information pour les professionnels et futurs professionnels de la santé, du secteur social et de la petite enfance, sensibilisés, engagés ou souhaitant s'investir et se former dans : la prévention, le diagnostic précoce, l'accompagnement et le soin de la difficulté maternelle et de la naissance psychique de l'enfant.



- Apporter notre soutien à ces professionnels, les inviter à partager leurs connaissances et expérience et à s'organiser en réseau. Les sensibiliser à la nécessité de se former à tous niveaux de leur intervention : il n'est pas forcément souhaitable que les achoppements de la relation mère-enfant soient systématiquement renvoyés dans le cabinet du psy.

La maternité nous semble être de l'ordre de la co-responsabilité et de la co-vigilance.

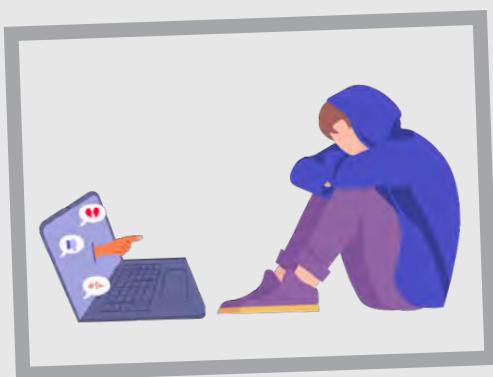
- Faire connaître et reconnaître la difficulté maternelle et ses conséquences dans toute leur dimension et intensité : Traumatisme pour la femme, Risque de mal naissance psychique de l'enfant, Problèmes de couples et problèmes familiaux.

www.maman-blues.fr
asso.mamanblues@gmail.com

CENTRE SOCIAL CHRISTINE BROSSIER



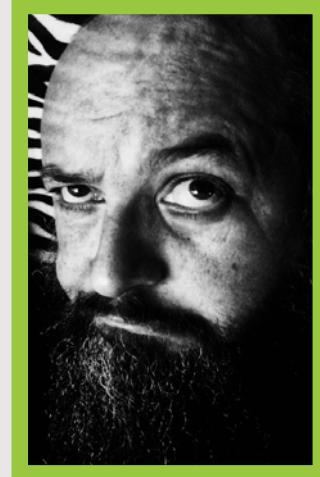
Le centre social, c'est une maison ouverte à tous les Suryquois : un lieu pour s'exprimer, partager ses passions, être soutenu dans ses projets, s'investir dans la vie locale... Découvrez ci-dessous nos principales propositions de novembre à janvier.



Harcèlement : une soirée pour mieux comprendre et pour agir

Comme chaque année, le centre propose une soirée sur le harcèlement : parlons-en pour le stopper ! Le jeudi 4 novembre de 18h30 à 20h30, le centre social invite les ados (du CM2 à la 3e) et leurs parents à participer à une soirée d'information et d'échange autour du harcèlement, fléau souvent invisible mais malheureusement omniprésent dans les écoles comme sur les réseaux sociaux.

Pour nous aider à y voir plus clair, plusieurs intervenants de qualité participeront à la rencontre : Claire Marsot (coach parentale), Delphine Durieux (spécialiste des réseaux sociaux, Zoomacom), ainsi qu'un représentant de la Maison de protection des familles (MPF), qui dépend de la gendarmerie d'Andrézieux.



Un chanteur haut en couleurs, à (re) découvrir !

Jean-Baptiste Willaume
04 77 30 81 45 / 06 37 35 91 54
direction@centresocial-sp.fr

Une soirée d'hommage à Belmondo le 25 novembre

C'était un monument du cinéma français... Le jeudi 25 novembre à 20h, le centre social rend hommage à Jean-Paul Belmondo !

Venez (re)voir avec nous «Un singe en hiver», chef d'œuvre de 1962 rendu inoubliable par les dialogues savoureux de Michel Audiard et par la présence de ces deux géants du cinéma français qu'étaient Jean Gabin et Jean-Paul Belmondo.

Synopsis : L'hôtelier d'une petite station balnéaire de Normandie a juré à sa femme de ne plus toucher



à un verre d'alcool. 15 ans plus tard, surgit Gabriel Fouquet...

La projection sera précédée d'une introduction de Nicolas Lancelevée et suivie d'un petit temps d'échange. Tarif : 3 euros.

Isabelle Baissac

04 77 30 81 45

accueil@centresocial-sp.fr



La « pause récréative » de retour le 2 décembre !

Avec la crise sanitaire, tous les 2 mois, le centre social et le Relais petite enfance (RPE) de Sury-le-Comtal proposent juste après l'école une « pause récréative » dans les locaux du centre social.

Ouvert aux enfants, aux parents et aux assistantes maternelles, ce temps de goûter et de jeu (parcours motricité, dînette, dessin, jeux de construction...) permet aux enfants de passer un bon moment après l'école, et aux adultes d'échanger entre eux dans un cadre convivial et chaleureux.

Rendez-vous au centre social de 16h30 à 18h. Gratuit.

Laëtitia Charrier

04 77 30 81 45 / 06 08 31 88 39

famille@centresocial-sp.fr

CONTACT

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

Centre social Christine Brossier

131, Chemin de la Madone - 42450 Sury-le-Comtal
(à côté du groupe scolaire Simone Veil)

Tél. 04 77 30 81 45 - accueil@centresocial-sp.fr

Site internet : www.42surylecomtal.centres-sociaux.fr

Page Facebook : www.facebook.com/centresocialsur

Le 14 décembre, un « goûter/concert de Noël » destiné aux seniors !

Comme chaque année, le centre social convie les aînés de la commune à un inoubliable goûter de Noël qui aura lieu cette année le mardi 14 décembre.

Le groupe « Les Naustals » sera de la partie, avec son répertoire des années 1970 et 1980 et une énergie qui avait déjà fait le bonheur de nos anciens il y a deux ans (cf. photo ci-contre).

La fête démarra à 14h15 et durera environ deux heures.

Réservations auprès du pôle Adultes/Familles. Tarif : 4 euros.

Laëtitia Charrier

04 77 30 81 45 / 06 08 31 88 39

famille@centresocial-sp.fr



Les rendez-vous !

- **JEUDI 4 NOVEMBRE : Soirée d'information**
- **SAMEDI 20 NOVEMBRE : Cabaret du centre social**
- **SAMEDI 20 NOVEMBRE : Cabaret du centre social**
- **JEUDI 25 NOVEMBRE : Soirée cinéma**
- **JEUDI 2 DÉCEMBRE : Pause récréative**
- **MARDI 14 DÉCEMBRE : Goûter de Noël seniors**
- **VENDREDI 17 DÉCEMBRE : 3^{ème} Ciné-Noël**

RELAIS PETITE ENFANCE

Parents ou futurs parents, vous recherchez un mode de garde pour vos enfants ?

N'hésitez pas à contacter le relais petite enfance de votre secteur situé à Sury-le-Comtal.

Missions :

Le relais petite enfance géré par Loire Forez agglomération est un lieu d'information, de rencontres, d'écoute et d'animation à destination des parents employeurs, enfants, assistants maternels et gardes à domicile.

Activités :

- Aide à la recherche d'un mode de garde: assistant maternel agréé, garde à domicile, structure collective.
- Renseignements et conseils sur les démarches administratives concernant la garde de vos enfants (contrat de travail, aide financière ...).
- Lieu de ressources et d'informations
- Activités éducatives et éveil pour les enfants de 0 à 6 ans, sociabilisation des enfants.

Coordonnées :

Relais petite enfance
21 place de l'Hôtel de Ville
42450 Sury-le-Comtal
04 77 30 81 77
06 48 49 05 14
rpe.sury@loireforez.fr



Informations pratiques :

Permanences téléphoniques
Lundi : 9h00 - 10h30
Mardi, jeudi et vendredi : 11h30 - 12h30

Permanences sur rendez-vous :

Lundi, mardi et jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 11h30



LA FNACA

Après une période difficile suite à la Covid19, nous avons pu faire notre AG le vendredi 1er octobre, 60 personnes se sont réunies pour la 48ème année de l'association. Marcel Forest, notre président étant décédé après 36 ans de présence c'est Jean Bonnard vice-président qui a pris la parole.

Monsieur le Maire, Yves Martin étant excusé, c'est son adjointe Sylvie Bonnet qui était présente. M. Dino Cinieri, député et M. Pierre Crochat vice-président du bureau départemental étaient présents.

Le bureau a été dissout et un nouveau a été constitué : Président : Jean Bonnard - Vice-présidents : Josette Forest et Jean Simon - Trésoriers : Yvonne Dupuy et Claudine Mathevet - Secrétaires : Andrée Lassablière et Bernadette Barcet.

Porte drapeau : André Michelin et Jean Bourg -
Membres : Pierre Dupuy, Jean Bory et Jeannine Thélière

Une médaille a été remise à Bernard Vallet par Pierre Crochat sous les applaudissements du public.



A noter que les activités (carte et pétanque) à la Boule Suryquoise ont repris depuis juillet 2021.

LES MARCHEURS DES BORDS DE MARE

Privés de leur marche annuelle en 2020 pour cause de la Covid19, les marcheurs espèrent bien vous retrouver le dimanche 23 Janvier 2022.

Cinq circuits 7-13-17-20-27 kms vous seront proposés avec ravitaillements et assiette gratuite à l'arrivée pour tous les inscrits.

Départ à partir de 8h00 de la salle des Chartonnes.

Sous réserve d'une bonne météo, nous vous attendons nombreux pour passer une excellente journée de convivialité.

Ce rendez-vous amène en moyenne 1 100 marcheurs et marcheuses sur nos sentiers.

Passez toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année pour être en forme le 23 janvier.



AMICALE POUR LE DON DE SANG

Bénévoles de Sury-le-Comtal, St-Marcellin et Bonson

Les rendez-vous!



**VENDREDI 10 DÉCEMBRE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
19H - Salle Marcel Pouillon
A BONSON

**LUNDI 20 DÉCEMBRE
COLLECTE**
9H à 12H / 15H à 19H
Salle Barbara à BONSON

Nous répétons au fil des mois et années que les besoins sont toujours aussi importants, les malades comptent sur vous.

Aujourd'hui, les stocks de produits sanguins sont très faibles, ce qui a un impact direct sur le soin des malades.

Chaque jour 10 000 dons sont nécessaires, sachant que cet acte volontaire, bénévole est irremplaçable.

Chacun de vos dons de sang est précieux car les globules rouges se conservent seulement 42 jours.

Vous donnez et ils sont soignés, un geste simple rapide et citoyen. A l'heure actuelle aucun traitement de synthèse ne peut se substituer à vos dons pour venir en aide aux malades. En choisissant de donner et de redonner votre sang vous sauvez des vies.

Le passe sanitaire n'est pas nécessaire pour donner son sang. Nous accueillons tous les donneurs vaccinés ou non sur l'ensemble des collectes dans le respect des gestes barrières dont le port du masque qui reste obligatoire.

Planifiez, dans la mesure du possible, votre don du sang en prenant rendez-vous sur le site mon-rdv-dondesang.efs.santé

Nous vous attendons nombreux à notre prochaine journée de collecte à BONSON - Salle Barbara le lundi 20 décembre de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Vous pouvez aussi participer à la vie de votre Amicale en étant présent lors de notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à BONSON - Salle Marcel Pouillon - le vendredi 10 décembre à 19 h.



S.S.C. SURY SPORTING CLUB

surysportingclub.communication@outlook.fr

La « rentrée sportive » avait une saveur particulière cette année après 2 saisons très perturbées par la crise sanitaire, avec la joie de retrouver les terrains, la compétition, mais aussi une légère angoisse d'une reprise de l'épidémie COVID.

C'est finalement l'envie de retrouver les terrains qui est la plus forte, avec notamment beaucoup de jeunes.

La barre des 200 licencié(e)s est franchie, et à notre plus grand regret, nous avons même dû refuser des jeunes, en raison du manque de dirigeants bénévoles et d'infrastructures trop exiguës (terrain entraînement et vestiaires) pour accueillir plus de monde dans de bonnes conditions.

A ce jour, toutes les catégories sont représentées, et nous avons une section de 25 féminines de U9 à U13.

Coté garçons, nous aurons une à deux équipes U7, trois équipes garçons U9, une U11, deux U13, une U15, et fait remarquable, 2 équipes dans la catégorie U18, ce qui est de très bon augure pour le futur proche du club pour épauler le groupe seniors.

Les groupes Critérium et Plus 40 ont fait le plein comme d'habitude avec environ 40 joueurs.

La rentrée a été aussi très chargée avec les activités « hors-stade » : la présence au forum des associations le 4/09 (cf photo), un concours de pétanque « interne SSC » (10/09) pour permettre aux dirigeants/joueurs de partager un moment convivial, et toutes les réunions de reprise.

Côté terrain, les joueurs ont pris du plaisir à foulé le terrain « honneur » en herbe d'excellente qualité suite aux travaux et soins apportés par les services municipaux. Nos seniors et U18 sont sortis la tête haute des Coupes de France et Gambardella au 2nd tour, et ont retrouvé la Coupe de la Loire.

Côté agenda, le « Label Jeunes FFF/ Féminines », sera remis par le district, couplé à une réception officielle des travaux le vendredi 5 novembre.

Nos jeunes licenciés se verront proposer un « stage SSC » pendant les vacances de la Toussaint. Une matinée « Partenaires/Sponsors » est prévue le dimanche 5 décembre.

La fin d'année civile 2021 se terminera avec l'arbre de Noël SSC le vendredi 10 décembre et les tournois de Noël en salle (18/12 : U9, 19/12 U11) qui se poursuivent début janvier (8/01 U13, 9/01 Féminines).

A noter le retour de la « Soirée familiale du SSC le samedi 5/02/2022.

Vous pouvez suivre l'actualité du SCC sur : <https://www.facebook.com/Sury-Sporting-Club-316514892326488/>

Le SSC vous souhaite une bonne fin d'année



LES SPICE CHEERS



PROJETS 2022

C'est avec plus d'une cinquantaine de licenciées que la saison commence pour les Spice Cheers.

Cette année, encore des concours en perspective à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières sans oublier le grand OPEN SPICE qui a déjà un succès prometteur sur les réseaux sociaux.

Une remise officielle des médailles reçues directement de l'Angleterre, suite à la 3ème place obtenue en concours en ligne devrait avoir lieu ce trimestre autour du verre de l'amitié.

Le groupe cheer'anim assure toujours les festivités pour l'équipe de basket en N1 d'Andrézieux-Bouthéon.



Il est temps de rattraper le temps perdu que les conditions sanitaires nous ont imposé et refouler les prats de France et plus encore.

Nos athlètes sont impatientes de performer en concours et les entraînements sont « no limit ».

A SUIVRE....

Afin de s'investir pleinement et de continuer à faire grandir le cheer & dance à tous les niveaux, nous avons la joie de vous annoncer la nomination de notre head coach Valérie Thevenon au sein de la commission nation et comité directeur du cheerleading au sein de l'UFOLEP sous couvert du ministère des sports et de celui de l'éducation pour la mandature 2021/2024.

Cet investissement enrichira encore le club des Spice Cheers en formations, contacts positifs et surement bien plus.

Cette année c'est aussi au nombre de 7 coachs que le staff se compose. Cette année un week-end intégration spécial coach verra le jour afin de consolider cette équipe.



ENSEMBLE ET SOLIDAIRE - UNRPA

Assemblée Générale mercredi 19 janvier 2022 à partir de 13h30 prise des adhésions - salle des Chartonnes (adhésion : 16€).

L'assemblée générale se terminera par le tirage des rois

Pour tous renseignements :

06 19 62 76 64

Lors de cette assemblée le programme de notre séjour ancv, qui aura lieu en septembre 2022, sera dévoilé.



SURY BOXING CLUB

Après avoir été à l'arrêt pendant presque 1 an et demi, le club repart sur les chapeaux de roue.

Dès le 18 septembre Adèle Ribeyron (cadette2) et Tanguy Meunier (senior) sont allés combattre à Lyon. Victoire par arrêt de l'arbitre au deuxième round pour la boxeuse et victoire au troisième pour Tanguy. D'autres dates sont prévues dans la région : le 06 novembre à Andrézieux, le 20 novembre à la Cotonne et le 26 Février à Firminy, mais aussi à Toulouse et Montpellier. Au total 6 compétiteurs licenciés à Sury, 5 amateurs et 1 professionnel défendront les couleurs du club cette saison. Un projet de gala est prévu pour 2021/22 à la salle des sports de Sury.

Au-delà des compétitions, notre structure propose également de la pratique loisir, éducative (pour les 6/12ans) mais aussi de la boxe cardio en partenariat avec le centre social Christine Brossier. Il s'agit de séances axées sur le travail cardio-vasculaire à partir des mouvements de notre discipline. Aucune opposition, les exercices se déroulent de manière ludique sans importance d'âge ou de gabarit, ce qui est idéal pour partager une activité avec son enfant.

La Prescri-Boxe (sport santé) est la nouveauté de cette saison, il s'agit d'une activité physique adaptée pour les personnes souffrant d'affection de longue durée (lombalgie, arthrose, dépression, diabète, cancer...) ou les personnes âgées.



Les patients viennent chercher les valeurs éducatives du noble-art comme le refus d'abandonner afin de mieux combattre leurs pathologies.

Chacun y trouvera des séances sur mesure et des évaluations tous les 3 mois pour viser une amélioration de l'état de santé.

Ces interventions nécessitent une prescription médicale intégrée au livret de suivi remis par l'éducateur sportif.



AAPPMA - LA GAULE DE LA MARE

L'association de pêche « La Gaule de la Mare » a en charge la gestion halieutique de la Mare à Sury le Comtal. Cette Association de Pêche et de Protection du Milieu aquatique a à cœur d'œuvrer à la préservation et restauration des cours d'eau et de leur environnement (rives ; ripisylve...).

Ses activités sont diverses et variées : l'empoissonnement de la Mare (truites) et des plans d'eau dont elle a la charge ; la veille concernant d'éventuelles pollutions ; la participation aux aménagements hydrauliques...

L'association, en partenariat avec la fédération de pêche de la Loire et Loire Forez, prévoit d'importants travaux d'amélioration morphologique sur la Mare dans la commune de Sury-Le-Comtal. Ce projet a pour but de prévenir l'érosion des berges ; favoriser les espèces d'eau vive telle que la truite ; restaurer la continuité écologique...

Cela se traduit par le bouturage de végétaux sur les rives ; la pose de blocs rocheux dans la rivière ; la création de passes à poissons.

Nous sommes à la recherche de bénévoles (réguliers ou ponctuels) afin de nous accompagner dans nos actions. Le recrutement de gardes de pêche bénévoles est également prévu, n'hésitez pas à nous faire connaître (06 42 33 14 06) si vous êtes intéressé.

Au printemps prochain, l'association souhaite développer des actions auprès des enfants (et adultes) qui souhaitent s'initier à la pêche. Des journées de sensibilisation au bord de l'eau seront proposées, mêlant pêche, connaissance de la réglementation et du milieu. Le but étant de rendre autonome le débutant (nœuds ; montage, réglementation...) afin qu'il puisse retourner à la pêche avec plaisir et réussite.



Lien internet :
<https://lagauladelamare.wixsite.com/gaule-de-la-mare>

TRIBUNES LIBRES

«L'ALTERNATIVE SURYQUOISE»

« Pas d'article »

LISTE MAJORITAIRE

« Pas d'article »

Les articles publiés sur cette page sont retranscrits dans leur intégralité et ne font l'objet d'aucune modification ou correction de quelque nature que ce soit.

ANNONCEURS



- Vente et pose d'abris de piscine (*sur mesure*)
- Réparation, entretien et nettoyage d'abri de piscine
- Vente et pose de motorisation d'abri de piscine
- Vente et pose de pergolas toile en PVC armée rétractable (*sur mesure*)
- Vente et pose de pergola bioclimatique orientable et rétractable (*sur mesure*)
- Vente et pose de moustiquaires (*sur mesure*)

devis gratuit

06 12 14 31 44 / 09 51 39 85 74

à SURY-LE-COMTAL

contact@abrisecure-piscine.fr

www.abrisecure-piscine.fr



06 18 81 44 37

cesar@maison16.com / www.maison16.com



MAISON 16



BRS Plomberie

Installateur Thermique & Sanitaire

Dépannage 7j / 7

1009 Route des Chaux
42450 SURY-LE-COMTAL

06 70 38 64 58

brsplomberie@gmail.com

STOP O NUISIBLES

Destruction guêpes/frelons
Elagage d'arbres / Taille de haies



06 23 56 02 10
07 62 83 02 13

multiservicesnettoyages42@gmail.com

Amandine Barlet

Sophrologue

06 37 17 62 30

a.barlet@liberte-sens.com



247 chemin de Fontalun - 42450 Sury-le-Comtal
www.liberte-sens.com

Accompagnement pour retrouver bien-être et sérénité

Confiance en soi - Quête de sens

Gestion du stress, des peurs et des émotions

Epuisement physique et mental - Gestion des pulsions et des addictions

Préparation mentale

Spécialisation pré & post natalité



LibertéSens
Révélez votre potentiel humain

Libérer ses émotions...

... pour Vivre !



HYPNOSE SAJCE

Aurore Mélanie Tracol

Praticienne Hypnose SAJCE

hypnose@auroretracol.fr

06.01.76.84.84



www.auroretracol.fr

Michel Aubert Artisan



Electricité
générale

Installation électrique neuve,
rénovation, dépannage
Installation interphone,
motorisation de portail

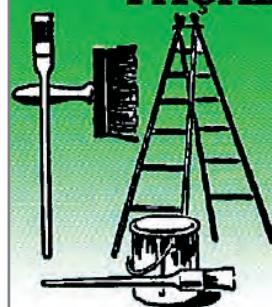
michelaubert52@sfr.fr

06 85 66 33 08

86 Ch. de l'Ancienne Fontaine - 42450 SURY-LE-COMTAL

Philippe BROSSIER

PLATRERIE - PEINTURE
FAÇADE - VITRERIE



Chemin de la Fête Dieu

SURY-LE-COMTAL

Tél. 77 30 09 52

Netto
Sury-le-Comtal

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 19H30

LE DIMANCHE MATIN
DE 9H00 À 12H30



04 77 37 98 68

www.netto.fr



amazon
locker

Photomaton

AUTO-ECOLE

Daniel Pouillard

04 77 30 87 89



REFLEX

06 07 45 69 67

PERMIS B

Formation traditionnelle,
Formation accélérée
et Formation AAC (prise à domicile)

Cours et tests code tous les soirs
Formation possible sur Internet

3 Grande rue Franche - 42450 Sury le Comtal

Agrément n° 02 042 0113 0

(Derrière la Poste)

ELECTRICITE Jean-françois Beaurez GÉNÉRALE

neuf & rénovation
chauffage électrique
interphone

Tél. 04 77 30 61 17

2, allée des iris 42450 SURY LE COMTAL

AP3

La qualité pour les travaux

DÉCORATION
D'INTÉRIEUR
Neuf & Rénovation

Agencement - Plaquiste - Plâtrier - Peintre



25 rue des Verchères
42450 Sury-le-Comtal
www.ap3-platre-peinture.fr

Tél./fax: 04 77 90 84 73
Port.: 06 27 45 31 74
ap3.hocinou@gmail.com



GARAGE BARCET

Station service ELAN 24h/24 - Carburant additive
Carte Total GR accepté - Lavage véhicules 24h/24

04 77 30 81 21

SURY-LE-COMTAL

Vente Voitures Neuves et Occasions toutes marques
Echange ou réparation de pare-brise
Réparations toutes marques



Maryline
VAUSSION

06 75 54 88 24

Pensée Détente

Practicienne en Massages de Bien-Être, Reiki
Esthéticienne à domicile

**Auto-Ecole
Bergeruzanne**

06 82 83 36 91 - 04 77 30 65 93

Permis B

BSR

Conduite Accompagnée

Permis Accéléré

Permis I

Permis Moto

6 Place Louis Girodier - 42450 Sury le Comtal - www.aebs.fr



proximeca

l'entretien auto au meilleur prix

GARAGE GODARD

Stéphane GODARD
Allée des Marguerites
42450 SURY LE COMTAL

Tél. 04 77 30 89 42
garage.godard@orange.fr



M. Bruno GRANGE
43 Chemin du Bourbas
42450 SURY LE COMTAL
06 22 85 65 97

Mme Isabelle CLEMENÇON
Lieu-dit Champlebout
42560 GUMIERES
06 64 66 68 09

lesdeuxpetitesfermesbio@gmail.com

TAXI FOURNEL

Toutes distances 24h/24h - 7j/7

Transport médical assis conventionné
(aide à la marche et aux formalités administratives)

Aéroport, gare

Pour toutes vos sorties : Restaurants - Boîte de nuit

04 77 30 86 48

SURY-LE-COMTAL



Faverjon paysage

Entretien d'espaces verts, créations paysagères, éclairage

Benoit Faverjon

Aubigny 42450 Sury-leComtal

06 41 75 19 25

benoit.faverjon@gmail.com

BROUILLOUX MÉTALLERIE

Aacier - Inox - Alu

Fabrication et pose de portails, gardes-corps, toutes structures métalliques...

251, route des Monts
42550 Sury-le-Comtal

Tél. 06 68 36 80 78

Email : s.brouilloux@laposte.net

TPJ

Travaux Publics Jarez

Jean-Louis DE FREITAS

163, CHEMIN DES MITANES
42320 SAINT CHRISTO EN JAREZ

Tél.: 04 77 20 75 32

Port. 07 62 92 65 98 / Fax. 09 82 62 02 47

Aux Cheveux d'Air

Homme - Femme - Enfant

Lundi : 14h-18h

Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Samedi : 8h30-15h

Rendez-vous possible en semaine entre 12h et 14h sur demande

Produits 100% français gamme bio et végétale

3, rue Duché, 42450 Sury-le-Comtal

04 77 30 83 76

Mariage

POMPES FUNÈBRES

9 rue Émile Raymond
42450 Sury le Comtal

Permanence téléphonique 24h/24
04 77 32 11 59

EURL DAMIEN MARTIN

Plomberie - Chauffage

7 Bd Jean Moulin
42 450 Sury Le Comtal
Tél. 06.19.15.62.02
damien.martin42@gmail.com



R.C.S Saint-Etienne 845 048 875

Des Hommes, Un Savoir Faire, Une PME

CHOLTON

Canalisateur

TRAVAUX PUBLICS

REHABILITATION - AEP / ASSAINISSEMENT
BT / MT / TELECOM - FONCAGE / GENIE CIVIL



ENTREPRISES CERTIFIÉES ISO 9001-2015



04 77 30 88 29
www.potelorain.fr

MAISONS PARTICULIÈRES
BÂTIMENTS COLLECTIFS
ENDUIT DE FAÇADES
RÉNOVATION D'HABITAT

L'Entreprise de vos Projets



LE LONGCHAMP
BAR TABAC PMU
18, rue du 11 novembre
42450 Sury-le-Comtal
04 77 30 80 47

BAR TABAC PMU
LOTO
LE LONGCHAMP

GUERRA Yohan
Plaine peinture
cybellia42@hotmail.fr

Isolation par l'extérieur
Ravalement de façades
Plâtrerie, peinture,
décoration intérieur
Petites maçonneries

TÉL. 04 77 30 64 21
PORT. 06 72 81 12 87

Plaine peinture
234, route d'épeluy
42450 Sury-le-Comtal





Bonson • Andrézieux-Bouthéon
Sury-le-Comtal • S-Étienne
04 77 02 01 25
St-Bonnet-le-Château
Usson-en-Forez • Estivareilles
04 77 50 11 81
contact@bruyas.eu
www.bruyas.eu

I.F.F. ***Isolation & Facade Forezienne***

04 77 32 40 63

234 Route de la Dévalla - 42450 SURY-LE-COMTAL
isolationfacadeforezienne@orange.fr

Filipe DA SILVA 07 78 69 39 92 - Mario CORREIA 06 85 35 19 66
Plus de 20 ans d'expérience - Devis gratuit
Projection d'enduits & Isolation extérieure - Neuf et Rénovation

UNE NOUVELLE HAIR

Coiffure - Esthétique

46 Rue du 11 Novembre
42450 Sury-le-Comtal

04 77 30 82 20

Mardi : 9h / 18h
Mercredi : 9h / 12h sauf esthétique
Jeudi : 9h / 18h
Vendredi : 9h / 19h
Samedi : 9h / 16h

ENTREPRISE MATHAUD

06 26 44 97 16 — 04 77 55 48 93 — 06 37 88 27 76

BUREAU & EXPOSITION

18, ROUTE DE ST VICTOR - ZI LA VERRERIE
42170 - ST JUST ST RAMBERT